

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 14/03/2025 - 5320 - 2011 B 03361 - 534 979 273 - AB DISTRIBUTIONS

1

BILAN - ACTIF

5320
GREFFE DU N° 2050 2023
TRIBUNAL DE COMMERCE

14 MARS 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AB DISTRIBUTIONS

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 97 rue Paul Vaillant Couturier 95100 ARGENTEUIL

POMEROISE Exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 3 4 9 7 9 2 7 3 0 0 0 1 6

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2022

				Exercice N clos le, 31/12/2022					
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC			
		Frais de développement *		CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
		Fonds commercial (1)		AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO			
		Constructions		AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	93 728	AS	81 668		12 059
		Autres immobilisations corporelles		AT	47 226	AU	39 042		8 183
		Immobilisations en cours		AV		AW			
		Avances et acomptes		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
		Autres participations		CU		CV			
		Créances rattachées à des participations		BB		BC			
		Autres titres immobilisés		BD		BE			
		Prêts		BF		BG			
		Autres immobilisations financières*		BH	16 636	BI			16 636
TOTAL (II)				BJ	157 591	BK	120 711		36 880
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM			
		En cours de production de biens		BN		BO			
		En cours de production de services		BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
		Marchandises		BT	75 220	BU			75 220
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY			
		Autres créances (3)		BZ	55 812	CA			55 812
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	31 415	CG			31 415	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	351	CI			351	
	TOTAL (III)		CJ	162 799	CK			162 799	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	320 391	IA	120 711		199 679	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Non recensée		Stocks :	Non recensée		Créances :	Non recensée	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU AB DISTRIBUTIONS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)			DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	16 509
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	15 194
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	39 953
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	6 652
	TOTAL (III)			DR	6 652
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	72 657
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 483
	Dettes fiscales et sociales			DY	66 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	4 340
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	153 074	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	199 679	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	152 519
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	65 554	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AB DISTRIBUTIONS							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 267 739	FB		FC	1 267 739	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	171	FH		FI	171	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 267 910	FK		FL	1 267 910	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 824	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 277	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 273 012
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 016 815	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(14 370)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 086	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	89 549	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 155	
	Salaires et traitements*					FY	106 952	
	Charges sociales (10)					FZ	20 711	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	11 674
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 239 577
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	33 434	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 114	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 114	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 114)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	29 320	

Désignation de l'entreprise		SASU AB DISTRIBUTIONS		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	5 165		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 165		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	494		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	7 038		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	6 652		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 184		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(9 019)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	5 107		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 278 177		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 262 983		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	15 194		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	1 732	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	3 824	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				494			
Autres charges				7 038			
Provisions pour risques et charges				6 652			
Provisions pour risques et charges					5 165		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de la société : SASU AB DISTRIBUTIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 199 680 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 195 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

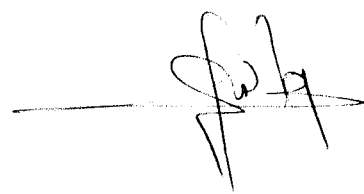
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

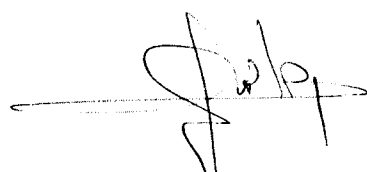
Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

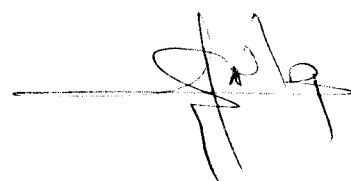
L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

A handwritten signature in black ink, located in the bottom right corner of the page. The signature is stylized and appears to be a personal name.

Actif immobilisé

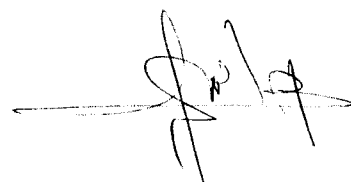
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	93 728			93 728
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 182			29 182
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 378	1 667		18 045
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	139 288	1 667		140 955
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 508	129		16 637
Immobilisations financières	16 508	129		16 637
ACTIF IMMOBILISE	155 796	1 796		157 592



Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 389	6 280		81 669
- Installations générales, agencements aménagements divers	21 611	2 629		24 240
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 037	2 765		14 803
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	109 037	11 675		120 712
ACTIF IMMOBILISE	109 037	11 675		120 712



Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 72 801 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 637		16 637
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	55 812	55 812	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	352	352	
Total	72 801	56 164	16 637
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	2 876
Total	2 876



Capitaux propres

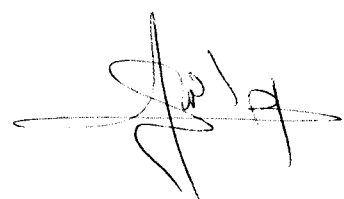
Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 165	6 652	5 165		6 652
Total	5 165	6 652	5 165		6 652
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		6 652	5 165		



Dettes

Etat des dettes

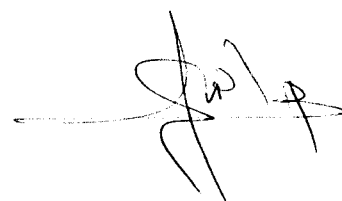
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 153 074 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	65 555	65 555		
- à plus de 1 an à l'origine	7 103	6 548	554	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	6	6		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 483	9 483		
Dettes fiscales et sociales	66 492	66 492		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 435	4 435		
Produits constatés d'avance				
Total	153 074	152 520	554	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 361			
(**) Dont envers les associés	94			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 94 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	636
Banque - Intérêts courus à payer	939
Intérêts courus	6
Dettes provis. pr congés à payer	5 357
Personnel - autres charges à payer	18 000
Charges sociales s/congés à payer	2 411
Charges sociales - charges à payer	10 879
Etat - autres charges à payer	3 556
Divers - charges à payer	4 341
Total	46 124



Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	352		
Total	352		



AB DISTRIBUTIONS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 97 rue Paul Vaillant Couturier

95100 ARGENTEUIL

534 979 273 RCS PONTOISE

DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le vingt-deux juin, à dix-huit heures,

Monsieur Ahmed BIFENZI, agissant en qualité d'associé unique et président de la société AB DISTRIBUTIONS, a procédé à l'examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le président a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice susvisé et établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion,
- le tableau des résultats financiers,
- le texte des résolutions proposées.

Les points suivants font l'objet des décisions à prendre par l'associé unique :

- Examen du rapport de gestion du président sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes annuels,
- Affectation des résultats,
- Déclaration des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Questions diverses.

Il est rappelé, par le président, que les dividendes peuvent être taxés à la source au taux de 12,8 % dans le cas de l'option pour le prélèvement forfaitaire unique de 30%. L'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu peut être maintenue, après abattement de 40 %. Dans ce cas, le président précise que les dividendes pourront être exonérés si le revenu fiscal de référence de l'associé, de l'avant-dernière année, est inférieur à 50.000 € (associé célibataire) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint). En outre, la société versera un dividende amputé de 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion. L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, reprennent dans les charges 5088 euros de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, représentant un impact d'impôts de 763 €.



DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 15194,50 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Un résultat de | 15 194.50 € |
| - Affectée au poste « Autres réserves » | 15 194.50 € |

Qui passera ainsi de 16509.17 € à 31703.67 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'au titre des trois exercices précédents les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 23900 € soit par titre 239 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : néant

TROISIÈME DECISION

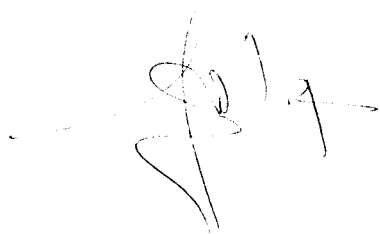
L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique, approuve le montant de la rémunération brute attribuée à Monsieur Ahmed BIFENZI au titre de l'exercice, soit la somme de 19744,45 euros.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

L'associé unique



AB DISTRIBUTIONS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 97 rue Paul Vaillant Couturier

95100 ARGENTEUIL

534 979 273 RCS PONTOISE

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 22 JUIN 2023

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 15194,50 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Un résultat de | 15 194.50 € |
| - Affectée au poste « Autres réserves » | 15 194.50 € |

Qui passera ainsi de 16509.17 € à 31703.67 €.

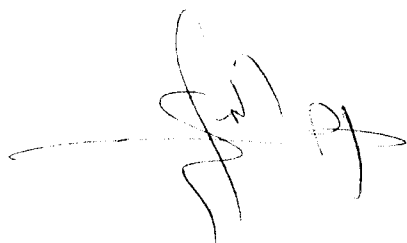
Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'au titre des trois exercices précédents les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 23900 € soit par titre 239 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : néant



AB DISTRIBUTIONS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 7 500.00 €

Siège social : 97 rue Paul Vaillant Couturier

95100 ARGENTEUIL

534 979 273 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2023

Le soussigné Ahmed BIFENZI, associé unique et président de la société AB DISTRIBUTIONS, a établi, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le présent rapport sur la situation et l'activité de ladite société durant l'exercice écoulé.

Présentation des comptes

Sont reprises ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 1267739 € contre 1091446 € pour l'exercice précédent, soit une progression de 16.15 %.

La marge brute globale est passée de 206708 à 261379 euros soit une progression de 26.45%

La valeur ajoutée de l'exercice s'établit à 171830 € contre 130281 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 120099 € à 127 664 €, soit une augmentation de 6.30 %.

Le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 33435 € contre une perte de -1980 € pour l'exercice précédent.

Après imputations des charges financières le résultat courant avant impôt s'établit à 29321 € contre une perte de -6672 € au 31 décembre 2021.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -9019€, contre -10086 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 5107 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 15195 €, représentant 1.2 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en nette progression par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -16758 €, soit 1.54 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'évolution du chiffre d'affaires et des résultats constatés au cours de l'exercice écoulé nous rassurent sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.



Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 15 194,50 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Un résultat de | 15 194.50 € |
| - Affectée au poste « Autres réserves » | 15 194.50 € |

Qui passera ainsi de 16509.17 € à 31703.67 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'au titre des trois exercices précédents les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 23900 € soit par titre 239 €

Exercice clos le 31 décembre 2020 : néant

Exercice clos le 31 décembre 2019 : néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé reprennent 5088 € en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, représentant un impact d'impôts de 763 euros.

Le président

